

SÉANCE ORDINAIRE TRANSITOIRE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**16 JUIN 2020**

Première séance ordinaire transitoire de la directrice générale du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif, 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 16^e jour de juin 2020 et à laquelle sont présents :

Présences :

Madame Dominique Lachapelle, directrice générale;
 Monsieur Mario Champagne, directeur général adjoint et secrétaire général;
 Monsieur Alain Camaraine, directeur général adjoint;
 Madame Sophie Latreille, directrice générale adjointe;
 Monsieur Charles Dalpé, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire;
 Madame Céline Falardeau, directrice du Service des affaires juridiques et des communications;
 Madame Katleen Loiselle, directrice du Service des ressources humaines;
 Madame Annie Lussier, directrice du Service des technologies de l'information;
 Madame Elizabeth Mc Donough, directrice du Service des ressources matérielles;
 Madame Chantal Noël, directrice du Service des ressources financières;
 Madame Taïga Waelpuut-Lavallée, directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes;

Les membres du comité consultatif de la Directrice générale :**Autres présences :**

Madame Louise Beaupré, directrice du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle, représentante des cadres de gestion;
 Monsieur Jean-Pierre Béliveau, représentant des directions d'établissement;
 Madame Chantal Laliberté, représentante du personnel enseignant;
 Madame Martine Lalonde, représentante du Comité de parents;
 Monsieur Jean-François Meunier, représentant du personnel professionnel;
 Monsieur Marc Normandin, représentant du personnel de soutien.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Dominique Lachapelle, directrice générale, ouvre la séance.

**DG 20.06.16
001**

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, propose :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Reporter les points suivants à la séance d'ajournement du 23 juin 2020 :

- 03.7 Nominations et engagements – Personnel-cadre (document séance tenante).
- 03.12 Assurances complémentaires du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (document séance tenante).
- 07.1 Plan d'effectifs du personnel de soutien (secteur adaptation scolaire) pour l'année 2020-2021 (document séance tenante).
- 09.1 Bilan des réalisations 2019-2020 et programmation des investissements et des dépenses 20-21, 21-22, 22-23, 23-24 et 24-25 (document séance tenante).
- 10.1.3 Remplacement chauffage, ventilation et CVCA - École Notre-Dame-du-Sourire (006) (document séance tenante).

Reporter les points suivants à la séance d'ajournement du 7 juillet 2020 :

- 08.1 Adoption des prévisions budgétaires 2020-2021 (document séance tenante).
- 08.2 Adoption des règles budgétaires 2020-2021 (RFP 03 – PR01) (document séance tenante).

08.3 Autorisation de dépenses des établissements (document séance tenante).

ORDRE DU JOUR

01. Présences et ouverture de la séance.
02. Période de questions du public.
- 03.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire transitoire de la directrice générale du 19 mai 2020 (document SG 20.06.16-03.1).
 - Suivi au procès-verbal.
- 03.2 Correspondance
- 03.2.1 De monsieur Patrick Lachapelle, directeur général des infrastructures, Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur : Liste des projets retenus dans le cadre de la mesure Embellissement des cours d'école pour l'année scolaire 2019-2020.
- 03.3 Mot de la directrice générale.
- 03.4 Démission (Personnel-cadre) (document DG 20.06.16-03.4).
- 03.5 Confirmations d'engagement (Personnel-cadre) (document DG 20.06.16-03.5).
- 03.6 Candidats inscrits à la banque de cadres du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières – Rapport du comité de sélection (document DG 20.06.16-03.6).
- 03.7 **Reporté à la séance d'ajournement du 23 juin 2020** : Nominations et engagements – Personnel-cadre (document séance tenante).
- 03.8 Structure administrative des cadres pour l'année scolaire 2020-2021 (document DG 20.06.16-03.8).
- 03.9 Politique locale de gestion – Adoption (documents DG 20.06.16-03.9 et DG 20.06.16-03.9a).
- 03.10 Reddition de comptes annuelle des contrats des organismes publics (document SG 20.06.16-03.10).
- 03.11 Questionnaire sur les pratiques en gestion contractuelle 2019-2020 (document SG 20.06.16-03.11).
- 03.12 **Reporté à la séance d'ajournement du 23 juin 2020** : Assurances complémentaires du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (document séance tenante).
- 04.1 Répartition des services éducatifs offerts en 2020-2021 dans les écoles primaires et secondaires (documents SREJ 20.06.16-04.1 et SREJ 20.06.16-04.1a).
- 07.1 **Reporté à la séance d'ajournement du 23 juin 2020** : Plan d'effectifs du personnel de soutien (secteur adaptation scolaire) pour l'année 2020-2021 (document séance tenante).
- 08.1 **Reporté à la séance d'ajournement du 7 juillet 2020** : Adoption des prévisions budgétaires 2020-2021 (document séance tenante).
- 08.2 **Reporté à la séance d'ajournement du 7 juillet 2020** : Adoption des règles budgétaires 2020-2021 (RFP 03 – PR01) (document séance tenante).
- 08.3 **Reporté à la séance d'ajournement du 7 juillet 2020** : Autorisation de dépenses des établissements (document séance tenante).
- 09.1 **Reporté à la séance d'ajournement du 23 juin 2020** : Bilan des réalisations 2019-2020 et programmation des investissements et des dépenses 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025 (document séance tenante).
- 10.1 ADJUDICATION DE CONTRATS
- 10.1.1 Remplacement des systèmes de production de froid - École Mgr-Euclide-Théberge (069) (document RM 16.06.20-10.1.1).
- 10.1.2 Remplacement des systèmes de production de froid - Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (067) (document RM 16.06.20-10.1.2).
- 10.1.3 **Reporté à la séance d'ajournement du 23 juin 2020** : Remplacement chauffage, ventilation et CVCA - École Notre-Dame-du-Sourire (006) (document séance tenante).
- 12- Ajournements de la séance au mardi 23 juin 2020 à 16 h 30 et au mardi 7 juillet 2020 à 16 h 30 au centre administratif du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, J3B 6N3. (Ces rencontres se tiendront virtuellement).

02. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Véronique Paré, parent d'élèves de l'école Jeanne-Mance manifeste ses préoccupations à l'égard de possibles transferts administratifs d'élèves.

03.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TRANSITOIRE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DU 19 MAI 2020 (document SG 20.06.16-03.1)

DG 20.06.16
002

Madame Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, déclare avoir reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire transitoire de la directrice générale tenue le 19 mai 2020 au moins six heures avant le début de la présente séance et d'en avoir pris connaissance;

En conséquence, elle propose :

Que soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire transitoire de la directrice générale du 19 mai 2020.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Madame Dominique Lachapelle, directrice générale, mentionne que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire transitoire de la directrice générale du 19 mai 2020.

03.2 CORRESPONDANCE

03.2.1 De monsieur Patrick Lachapelle, directeur général des infrastructures, Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur : Liste des projets retenus dans le cadre de la mesure Embellissement des cours d'école pour l'année scolaire 2019-2020.

03.3. MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

En raison de la situation qui prévaut actuellement quant à la pandémie du coronavirus – COVID-19, madame Dominique Lachapelle, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, ne tiendra pas de séances publiques tel qu'elle l'avait déjà annoncée et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Toutefois, elle rendra publiques les décisions prises en les publiant sur le site internet de la Commission scolaire.

03.4 DÉMISSION (PERSONNEL-CADRE) (document DG 20.06.16-03.4)

DG 20.06.16
003

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, propose :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Noël-André Latour, directeur par intérim de l'école Aux-Quatre-Vents soit acceptée selon les conditions suivantes :

- 9 octobre 2020 (dernier jour travaillé);
- 6 janvier 2021 (date de retraite officielle).

La période d'absence entre le 10 octobre 2020 et le 5 janvier 2021 sera traitée en prise de vacances accumulées.

03.5 CONFIRMATIONS D'ENGAGEMENT (PERSONNEL-CADRE) (document DG 20.06.16-03.5)

Considérant que monsieur Jean Bourassa, directeur adjoint du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire, a satisfait aux exigences reliées à sa période probatoire (résolution HR 19.05.21-005);

**DG 20.06.16
004**

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, propose :

Que monsieur Jean Bourassa soit confirmé dans un poste régulier à temps plein de direction adjointe de service.

Considérant que madame Caroline Comeau, directrice adjointe du Service des ressources éducatives aux jeunes (affectée au Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle), a satisfait aux exigences reliées à sa période probatoire (résolution HR 19.05.21-006);

**DG 20.06.16
005**

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, propose :

Que madame Caroline Comeau soit confirmée dans un poste régulier à temps plein de direction adjointe de service.

Considérant que madame Marie-Hélène Fournier, directrice de l'école Joséphine-Dandurand, a satisfait aux exigences reliées à sa période probatoire (résolution HR 19.05.21-007);

**DG 20.06.16
006**

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, propose :

Que madame Marie-Hélène Fournier soit confirmée dans un poste régulier à temps plein de direction d'établissement.

Considérant que madame Pascale Blanchette, gestionnaire d'établissement, a satisfait aux exigences reliées à sa période probatoire (résolution HR 19.06.26-003);

**DG 20.06.16
007**

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, propose :

Que madame Pascale Blanchette soit confirmée dans un poste régulier à temps plein de gestionnaire d'établissement.

Considérant que madame Elisabeth Dorais-Pascoal, gestionnaire d'établissement, a satisfait aux exigences reliées à sa période probatoire (résolution HR 19.06.26-003);

**DG 20.06.16
008**

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, propose :

Que madame Elisabeth Dorais-Pascoal soit confirmée dans un poste régulier à temps plein de gestionnaire d'établissement.

Considérant que madame Marie-Claude Robert, gestionnaire d'établissement, a satisfait aux exigences reliées à sa période probatoire (résolution HR 19.06.26-003);

DG 20.06.16
009

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, propose :

Que madame Marie-Claude Robert soit confirmée dans un poste régulier à temps plein de gestionnaire d'établissement.

Considérant que madame Annie St-Pierre, gestionnaire d'établissement, a satisfait aux exigences reliées à sa période probatoire (résolution HR 19.06.26-003);

DG 20.06.16
010

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, propose :

Que madame Annie St-Pierre soit confirmée dans un poste régulier à temps plein de gestionnaire d'établissement.

Considérant que madame Karine Boudreault, coordonnatrice du Service des ressources humaines, a satisfait aux exigences reliées à sa période probatoire (résolution HR 19.06.26-004);

DG 20.06.16
011

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, propose :

Que madame Karine Boudreault soit confirmée dans un poste régulier à temps plein de coordonnatrice.

03.6 CANDIDATS INSCRITS À LA BANQUE DE CADRES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES – RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION (document DG 20.06.16-03.6)

Considérant les besoins en personnel-cadre du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant le processus mis en place pour constituer une banque de relève de cadres susceptibles d'occuper un poste de direction d'établissement ou de direction adjointe d'établissement au sein du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant les recommandations émises par le comité de sélection, constitué de madame Dominique Lachapelle, monsieur Mario Champagne, madame Sophie Latreille, madame Louise Beaupré, madame Louise Berleur, monsieur Luc Martin, madame Magalie Pételle, madame Réleine Morin et madame Karine Boudreault, à l'égard des candidats rencontrés;

Considérant le processus de sélection rigoureux incluant les étapes suivantes:

- le choix d'une stratégie de sélection et d'un profil;
- la rencontre d'information à l'intention des candidates et candidats;
- l'évaluation du potentiel de gestion des candidates et candidats et;

- les entrevues de sélection;

DG 20.06.16
012

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, propose :

Que mesdames Annie Benoit, Dominic Choquette, Véronique Granger, Marie-Pier Lavergne et Mélanie Lorrain ainsi que monsieur Simplicie Lambert Tsafack Feujoy fassent partie de la banque de cadres susceptibles d'occuper un poste de gestion au sein du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières.

03.7 NOMINATIONS ET ENGAGEMENTS – PERSONNEL-CADRE (document séance tenante)

Ce point est reporté à la séance d'ajournement du 23 juin 2020.

03.8 STRUCTURE ADMINISTRATIVE DES CADRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021 (document DG 20.06.16-03.8)

Considérant les besoins du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant les consultations menées auprès de l'Association des directrices et des directeurs d'établissement d'enseignement de Champlain (ADEC) et de l'Association locale des cadres scolaires (AQCS);

DG 20.06.16
013

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, propose :

Que la structure administrative des cadres pour l'année scolaire 2020-2021 soit acceptée telle que présentée ci-dessous :

Unité administrative	Élèves 20-21 mai 2020	IMSE	Identification du poste
Centre d'éducation des adultes La Relance			Direction Direction adjointe Direction adjointe
École Alberte-Melançon	177	4	Direction (avec dossiers admin.)
École Aux-Quatre-Vents	537	3	Direction Direction adjointe
École Bruno-Choquette	322	10	Direction
École Capitaine-Luc-Fortin	267	9	Direction
École de Monnoir	501	4	Direction Direction adjointe
École de Ramezay	550	6	Direction Direction adjointe
École de Richelieu	377	5	Direction
École des Prés-Verts	490	4	Direction Direction adjointe

Unité administrative	Élèves 20-21 mai 2020	IMSE	Identification du poste
École des Savanes	711	4	Direction Direction adjointe Direction adjointe
École Dr-Alexis-Bouthillier	412	8	Direction Direction adjointe
École du Pélican	477	6	Direction Direction adjointe
École du Petit-Clocher	135	10	Direction (avec dossiers admin.)
École Frère-André	303	6	Direction
École Hamel	282	6	Direction
École Jean XXIII	289	8	Direction
École Jeanne-Mance	177	4	Direction (avec dossiers admin.)
École Joseph-Amédée-Bélanger	393	8	Direction Direction adjointe
École Joséphine-Dandurand	877	6	Direction Direction adjointe Direction adjointe
École Marguerite-Bourgeois	618	7	Direction Direction adjointe
École Marie-Derome	366	9	Direction
École Marie-Rivier	144	6 p 5 s	Direction Direction adjointe
École Micheline-Brodeur	235	6	Direction
École Mgr-Euclide-Théberge	1 175	4	Direction Direction adjointe Direction adjointe Direction adjointe
École Napoléon-Bourassa	402	1	Direction
École Notre-Dame de Lourdes (St-Jean)	504	5	Direction Direction adjointe
École Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville)	525	5	Direction Direction adjointe
École Notre-Dame-du-Sacré-Coeur	263	9	Direction
École Notre-Dame-du-Sourire	149	4	Direction (avec dossiers admin.)
École Paul-Germain-Ostiguy	653	6	Direction Direction adjointe
École Pointe-Olivier	281	5	Direction

Unité administrative	Élèves 20-21 mai 2020	IMSE	Identification du poste
École professionnelle des Métiers			Direction Direction adjointe Direction adjointe Direction adjointe (révision en oct. 20)
École Sacré-Cœur	471	1	Direction
École Saint-Alexandre	288	7	Direction
École Saint-Blaise	176	6	Direction (avec dossiers admin.)
École Sainte-Anne	171	7	Direction (avec dossiers admin.)
École Saint-Eugène	634	3	Direction Direction adjointe
École Saint-Gérard	265	8	Direction
École Saint-Jacques	115	6	Direction (avec dossiers admin.)
École Saint-Joseph	209	7	Direction
École Saint-Lucien	428	8	Direction Direction adjointe
École Saint-Michel	263	5	Direction
École Saint-Vincent	537	7	Direction Direction adjointe
Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	1 392	4	Direction Direction adjointe Direction adjointe Direction adjointe Gestionnaire administratif
Polyvalente Marcel-Landry	1 375	6	Direction Direction adjointe Direction adjointe Direction adjointe Gestionnaire administratif
Accompagnement des directions d'établissement			Direction d'accompagnement
Direction générale			Direction générale Direction générale adjointe Direction générale adjointe Direction générale adjointe et secrétaire général Chef de secrétariat

Unité administrative	Élèves 20-21 mai 2020	IMSE	Identification du poste
Service des affaires juridiques et des communications			Direction
Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle			Direction
Service des ressources éducatives aux jeunes			Direction Direction adjointe Direction adjointe (affectée à l'EAFP) Direction des services complémentaires et de l'adaptation scolaire Coordonnateur des services complémentaires et de l'adaptation scolaire
Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire			Direction Direction adjointe Direction adjointe Coordonnateur
Service des ressources financières			Direction Direction adjointe Direction adjointe Agent d'administration
Service des ressources matérielles			Direction Direction adjointe Direction adjointe Direction adjointe Régisseur Régisseur Contremaître Contremaître
Service des ressources humaines			Direction Direction adjointe Direction adjointe Coordonnatrice Coordonnatrice Coordonnatrice

Service des technologies de l'information			Direction Direction adjointe Direction adjointe Régisseur
---	--	--	--

03.9 POLITIQUE LOCALE DE GESTION – ADOPTION (documents DG 20.06.16-03.9 et DG 20.06.16-03.9a)

Considérant les consultations menées auprès des instances concernées relativement au projet de *Politique locale de gestion* (AGP 02);

**DG 20.06.16
014**

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, propose :

D'adopter la *Politique locale de gestion* (AGP 02) telle que déposée et présentée sous la cote DG 20.06.16-03.9a.

03.10 REDDITION DE COMPTES ANNUELLE DES CONTRATS DES ORGANISMES PUBLICS (document SG 20.06.16-03.10)

Considérant la *Loi sur les contrats des organismes publics* (ci-après « LCOP ») à laquelle les centres de services scolaires sont assujetties;

Considérant que, conformément à cette loi, le Conseil du trésor a édicté la Directive concernant la reddition de comptes en gestion contractuelle des organismes publics (ci-après « Directive »), qui s'applique notamment aux centres de services scolaires;

Considérant que cette directive prévoit tous les cas de reddition de comptes et uniformise le contenu et la forme des informations à transmettre au Secrétariat du Conseil du trésor;

Considérant que les exigences prévues à cette directive découlent de la LCOP qui vise à promouvoir la reddition de comptes fondée sur l'imputabilité des dirigeants d'organismes publics et sur la bonne utilisation des fonds publics;

Considérant que ces redditions de comptes permettront au président du Conseil du trésor de soumettre ensuite au gouvernement un rapport sur l'application de la LCOP;

Considérant que, selon les exigences définies dans la Directive, le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (ci-après « CSSDHR ») doit rendre compte de ses activités contractuelles réalisées au cours de la période du 1er avril 2019 au 31 mars 2020;

Considérant que la reddition de comptes annuelle doit être transmise au Secrétariat du Conseil du trésor au plus tard le 30 juin 2020;

Considérant que, dans le cas d'un centre de services scolaire, le dirigeant de l'organisme public est le conseil d'administration, à moins que celui-ci ait délégué par règlement à la directrice générale, tout ou partie de ses fonctions découlant de la LCOP;

Considérant que l'article 1 du *Règlement sur le report de la désignation et de l'entrée en fonction de membres des conseils d'administration des centres de services scolaires et l'entrée en vigueur de certaines dispositions* prévoit qu'à compter du 15 juin 2020 et jusqu'au 15 octobre 2020, la directrice générale assume les fonctions que la loi attribue au conseil d'administration du centre de services scolaire et à ses membres;

Considérant qu'à titre de dirigeant de l'organisme, la directrice générale doit transmettre au Secrétariat du Conseil du trésor la déclaration requise en vertu de la Directive pour la période du 1er avril 2019 au 31 mars 2020;

Considérant les explications fournies;

Considérant que les activités contractuelles réalisées à la Commission scolaire des Hautes-Rivières ont été accomplies par les gestionnaires visés en ayant le souci de respecter la LCOP, au meilleur de leur jugement et de leur capacité, et ce, dans les limites des ressources disponibles;

DG 20.06.16
015

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, propose :

1° d'adopter la déclaration du dirigeant de l'organisme attestant de la fiabilité des données et des contrôles en gestion contractuelle telle qu'annexée à la présente résolution, en respectant le modèle proposé à l'annexe 3 de la Directive et en ajoutant le commentaire suivant : « Cette déclaration est faite par le dirigeant de l'organisme dans un contexte où les activités contractuelles réalisées à la commission scolaire ont été accomplies par les gestionnaires visés en ayant le souci de respecter la *Loi sur les contrats des organismes publics*, au meilleur de leur jugement et de leur capacité, et ce, dans les limites des ressources disponibles»;

2° d'autoriser la directrice générale du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières à signer la déclaration du dirigeant de l'organisme public et tout autre document nécessaire afin de respecter les exigences de reddition de comptes prévues à la Directive;

3° d'autoriser le responsable de l'application des règles contractuelles du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières à transmettre, au plus tard le 30 juin 2020, tous les documents nécessaires au Secrétariat du Conseil du trésor afin de respecter les exigences de reddition de comptes prévues à la Directive.

03.11 QUESTIONNAIRE SUR LES PRATIQUES EN GESTION CONTRACTUELLE 2019-2020 (document SG 20.06.16-03.11)

Considérant la *Loi sur les contrats des organismes publics* (ci-après « LCOP »), ses règlements et les directives en matière de gestion contractuelle auxquels sont assujetties les centres de services scolaires;

Considérant le déploiement, par le Secrétariat du Conseil du trésor (ci-après le « SCT ») du Portrait personnalisé en gestion contractuelle individuelle (ci-après le « Portrait personnalisé »), lequel vise notamment à permettre aux dirigeants d'organismes d'obtenir un portrait de la gestion contractuelle de leur organisme;

Considérant la correspondance transmise par le SCT en date du 17 avril 2020 demandant aux organismes publics assujettis à la LCOP de remplir le Questionnaire sur les pratiques en gestion contractuelle 2019-2020 (ci-après le « Questionnaire ») afin d'intégrer les réponses qui seront données au Portrait personnalisé;

Considérant que le Questionnaire doit être soumis au dirigeant de l'organisme, soit la directrice générale;

Considérant la présentation des réponses au Questionnaire effectuée par le responsable de l'application des règles contractuelles du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières

(CSSDHR), en collaboration avec le Service des ressources matérielles, ainsi que les explications fournies;

Considérant que les activités contractuelles réalisées à la Commission scolaire des Hautes-Rivières ont été accomplies par les gestionnaires visés en ayant le souci de respecter la LCOP, ses règlements et les directives en matière de gestion contractuelle au meilleur de leur jugement et de leur capacité, et ce, dans les limites des ressources disponibles et en considération de ses besoins spécifiques;

DG 20.06.16
016

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, propose :

1° d'approuver le Questionnaire sur les pratiques en gestion contractuelle 2019-2020 tel que complété;

2° d'autoriser la directrice générale du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières à signer le Questionnaire sur les pratiques en gestion contractuelle 2019-2020;

3° d'autoriser le responsable de l'application des règles contractuelles du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières à transmettre, au plus tard le 30 juin 2020, le Questionnaire sur les pratiques en gestion contractuelle 2019-2020 tel que complété.

03.12 ASSURANCES COMPLÉMENTAIRES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES (document séance tenante)

Ce point est reporté à la séance d'ajournement du 23 juin 2020.

04.1 RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS EN 2020-2021 DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES (documents SREJ 20.06.16-04.1 et SREJ 20.06.16-04.1a)

Considérant que le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières doit s'assurer que les personnes relevant de sa compétence reçoivent les services éducatifs auxquels ils ont droit (art. 208, de la *Loi sur l'instruction publique* ci-après "L.I.P.");

Considérant que l'élève ou, s'il est mineur, ses parents ont le droit de choisir, à chaque année, parmi les écoles du centre de services scolaire dont il relève et qui dispensent les services auxquels il a droit, celle qui répond le mieux à leur préférence dans le respect des critères d'inscription établis en application de l'article 239;

Considérant que chaque école du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières ne peut dispenser tous les services éducatifs prévus au régime pédagogique;

Considérant que le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières offre les services éducatifs aux élèves qui y sont admissibles et qui résident sur son territoire (art. 209, L.I.P.);

Considérant que les objectifs poursuivis par les services éducatifs du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, sont conformes aux obligations prescrites au régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire (art. 1 à 8 inclusivement du Régime);

Considérant que le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières établit les programmes des services complémentaires et particuliers prévus au régime pédagogique (art. 224, L.I.P. et art. 4 et 6 du Régime pédagogique);

Considérant que le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières doit adapter ses services éducatifs afin d'offrir aux élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation les services éducatifs auxquels ils ont droit (art. 234, L.I.P.);

Considérant que le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières détermine annuellement, les services éducatifs qui sont dispensés par chaque école, dont les services complémentaires et particuliers ainsi que les services spéciaux pour les EHDAA (art. 236, L.I.P.) ;

Considérant qu'une démarche de consultation a permis de recueillir les recommandations des instances concernées;

Considérant que les recommandations émises par les instances consultées ont été prises en compte;

DG 20.06.16
017

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, propose :

D'approuver le projet de répartition des services éducatifs offerts dans les écoles primaires et secondaires du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières pour l'année scolaire 2020-2021, tel que présenté au document DG 20.06.16-04.1a.

07.1 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN (SECTEUR ADAPTATION SCOLAIRE) POUR L'ANNÉE 2020-2021 (document séance tenante)

Ce point est reporté à la séance d'ajournement du 23 juin 2020.

08.1 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020-2021 (document séance tenante)

Ce point est reporté à la séance d'ajournement du 7 juillet 2020.

08.2 ADOPTION DES RÈGLES BUDGÉTAIRES 2020-2021 (RFP 03 – PR01) (document séance tenante)

Ce point est reporté à la séance d'ajournement du 7 juillet 2020.

08.3 AUTORISATION DE DÉPENSES DES ÉTABLISSEMENTS (document séance tenante)

Ce point est reporté à la séance d'ajournement du 7 juillet 2020.

09.1 BILAN DES RÉALISATIONS 2019-2020 ET PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS ET DES DÉPENSES 20-21, 21-22, 22-23, 23-24 ET 24-25 (document séance tenante)

Ce point est reporté à la séance d'ajournement du 23 juin 2020.

10.1 ADJUDICATION DE CONTRATS

10.1.1 REMPLACEMENT DES SYSTÈMES DE PRODUCTION DE FROID - ÉCOLE MGR-EUCLIDE-THÉBERGE (069) (document RM 16.06.20-10.1.1)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

DG 20.06.16
018

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, propose :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Neve Refrigeration Inc, le contrat pour le remplacement des systèmes de production de froid - École Mgr-Euclide-Théberge (069), au montant de 617 450,00 \$ (taxes en sus).

10.1.2 REMPLACEMENT DES SYSTÈMES DE PRODUCTION DE FROID - POLYVALENTE CHANOINE-ARMAND-RACICOT (067) (document RM 16.06.20-10.1.2)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

DG 20.06.16
019

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, propose :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Neve Refrigeration Inc, le contrat pour le remplacement des systèmes de production de froid - Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (067), au montant de 737 399,00 \$ (taxes en sus).

10.1.3 REMPLACEMENT CHAUFFAGE, VENTILATION ET CVCA - ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-SOUIRE (006) (document séance tenante)

Ce point est reporté à la séance d'ajournement du 23 juin 2020.

12. AJOURNEMENTS DE LA SÉANCE

DG 20.06.16
020

Je, Dominique Lachapelle, directrice générale du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, propose :

D'ajourner la séance au mardi 23 juin 2020 à 16 h 30 et au mardi 7 juillet 2020 à 16 h 30 au centre administratif du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, J3B 6N3. (Ces rencontres se tiendront virtuellement).

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL